



Terres de l'Est Terres de l'Est



le journal des Délégués du Personnel SNU GRAND EST

Juillet 2019

Fortes chaleurs : Les consignes n'ont pas été comprises par toutes les ELD. Un message clair était nécessaire notamment sur le délai de prévenance de 48h. A l'avenir la direction s'engage à faire mieux... On peut rêver !

Note rentrée scolaire 2019 : Elle est en cours de finalisation mais la direction nous annonce « aucun changement par rapport à celle de l'année dernière, sauf la date. »

CPF/DIF : La note sera intranisée en septembre.

Télétravail : Les agents publics peuvent faire une demande de télétravail à tout moment de l'année via SIRHUS sur leur espace personnel.

La Direction s'est engagée à apporter une réponse aux recours télétravail d'ici fin juillet.

Journée de télétravail/temps de trajet : Si vous devez vous déplacer le jour de votre télétravail, ne pas codifier cette journée comme telle mais vous rendre sur votre lieu de travail habituel.

Attention : La direction joue sur les mots – « **en télétravail il n'y a pas de règle de roulement mais un principe de rotation** »... en langage agence « **c'est à la queue du client** »

Récupération temps partiel : Si une formation se déroule sur 3 jours incluant un jour de temps partiel. Les deux premières journées sont à poser à la journée, la journée en temps partiel est à poser en heures. Ces heures iront incrémenter votre compteur RETP.

Activité & mission : Ne pas confondre ces deux termes. Une mission fait l'objet d'une diffusion dans la BDE.

Justice, AIJ/IEJ, CSP... sont des activités liées à l'agence, à des conventions de partenariat et donc sont diffusées sur une agence ou un bassin.

Une particularité pour le Global, activité considérée comme la 4^{ème} modalité.

Sans candidat ou volontaire, ces activités peuvent vous être imposées.



Le SNU Grand Est participe à la cagnotte Leetchi d'un collègue du Grand Est pour l'achat d'un véhicule adapté. Toutes les infos

<https://www.leetchi.com/c/lautonomie-pour-legalite-des-chances>

Aidez notre collègue Arnaud dans sa quête d'autonomie !



Retrouvez cet agent de Pôle emploi un peu particulier sur les [réseaux sociaux](#) facebook, instagram... et sur le site du SNU Grand Est... cliquez et écoutez !



Bilan de santé art 46.2CCN : Un agent de plus de 40 ans souhaitant bénéficier d'un bilan annuel de santé doit désormais envoyer sa demande par mail à ***GRAND EST DRAPS SANTE ET HANDICAP**

SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE ● PÔLE EMPLOI FSU
Travail ● Emploi ● Formation ● Insertion

Vos Délégué(e)s du Personnel/élu(e)s/RS/ SNU Grand Est – Ludovic LOUIS – Benoit NODARI – Fabrice MAZZALOVO – Nordine FATTANI – Jenny REICHERT – José SANCHEZ – Nathalie JACQUOT – Malik NOUAR – Emilie GACHET – Aurélie MARIOT – Xavier KUHN – Isabelle RUPP-HEMMER – Nelly JACQUOT – Nathalie BOUCOT – Geneviève GERARD – Christine PIERRAT – Soraya BENABDELLAZIZ – Patrice FONTAINE – Cédric CARDAIRE – Laurent DEVILLERS – Patricia DIDIER – Nadia AZIBI – Anne SCHALK – David FAURE